



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 11 OCTOBRE 2017

## LES PRÉSIDENTS DES CLUBS DE RUGBY PROFESSIONNELS SE PROJETTENT SUR LES RÉFORMES INDISPENSABLES À L'AVENIR DU RUGBY FRANÇAIS.

Les Présidents de clubs de TOP 14 et PRO D2, réunis par la LNR ce mercredi 11 octobre 2017, ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la dynamique de collaboration avec la FFR pour porter les chantiers d'avenir du rugby français, tant amateur que professionnel. Des propositions concrètes, conformes aux objectifs stratégiques de la FFR et de la LNR, seront mises sur la table des négociations.

### INSCRIRE LES CHANTIERS STRATÉGIQUES DU RUGBY FRANÇAIS DANS UNE NOUVELLE CONVENTION 2018-2023

La FFR et la LNR ont adopté en mai dernier une feuille de route qui prévoit l'établissement d'une nouvelle convention FFR-LNR pour la période 2018-2023 et qui doit permettre de poser un cadre clair de collaboration dans l'intérêt du rugby français.

Cette convention doit avoir pour base les chantiers stratégiques de la FFR et de la LNR qui sont convergents: santé des joueurs, performance du XV de France, formation des jeunes et temps de jeu, soutien au monde amateur, performance des championnats, développement du rugby à 7 et du rugby féminin, professionnalisation de l'arbitrage, etc.

**La LNR présentera dans le cadre du calendrier prévu des propositions sur l'ensemble de ces enjeux et notamment sur les trois sujets identifiés comme prioritaires : les conditions de préparation du XV de France, l'accélération des réformes permettant de renforcer son vivier, et la solidarité et les liens entre rugby professionnel et rugby amateur.**

Sur le XV de France, la LNR est prête à pérenniser sur la période 2018-2023 le dispositif de préparation prévu par l'avenant conclu pour la saison 2017-2018. Cet avenant a notamment permis d'élargir le Groupe France à 45 joueurs et de garantir aux joueurs une intersaison de 10 semaines.

La LNR proposera également de poursuivre, pendant la période de la nouvelle Convention, la montée en puissance du système des JIFF qui vise à accroître le temps de jeu des jeunes joueurs issus des centres de formation. Le système des JIFF a déjà été réformé en profondeur en 17-18, avec notamment l'obligation pour chaque club d'aligner une moyenne de 14 JIFF sur la feuille de match sur la saison. Sur la période 2018-2023, la LNR est prête à fixer des objectifs encore supérieurs sur la feuille de match, tout en renforçant le barème des sanctions en points au classement pour les clubs qui ne les respecteraient pas.



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour renforcer les liens et la solidarité du rugby professionnel avec le monde amateur, déjà une réalité pour nos clubs dans les territoires, la LNR proposera de travailler sur deux axes : la formalisation, au sein d'une charte, des engagements des clubs professionnels vis-à-vis des clubs amateurs de leur « environnement », et un renforcement de la solidarité financière du rugby professionnel avec le monde amateur.

De plus, la LNR proposera à la FFR d'avancer rapidement sur la réforme des indemnités de formation, qui bénéficieront chaque année à plusieurs centaines de clubs amateurs, en fonction du parcours des joueurs qu'ils ont contribué à former.

**La LNR présentera également d'autres propositions, inscrites dans son Plan Stratégique 2016-2023 - qui vont toutes dans le sens de l'intérêt général et du développement de l'attractivité du rugby français.**

- Le développement du Rugby à 7 ;
- Le développement du Rugby féminin ;
- Le développement de la couverture géographique du rugby haut niveau ;
- La professionnalisation de l'arbitrage ;
- Et naturellement la santé des joueurs, après que soient communiquées les conclusions concrètes du « Grenelle de la Santé des joueurs ».

Tous ces chantiers seront abordés dans la négociation et programmés au sein de la nouvelle convention 2018-2023. Conformément à la feuille de route établie en mai, la LNR souhaite que les discussions entre la Fédération et la Ligue s'engagent dès le mois de novembre, en fixant un calendrier de travail, des priorités et une méthode qui devront permettre d'avancer au plus vite sur cette nouvelle convention, pour une présentation aux Assemblées Générales du mois de juin 2018.

## **PREVENIR LES SITUATIONS DE CONFLITS D'INTERETS ET RAMENER LA SERENITE**

A l'occasion de la réunion organisée par la LNR avec les présidents de clubs de TOP 14 et PRO D2, les participants ont évoqué la situation qui perturbe l'actualité du rugby depuis plusieurs semaines.

Ils déplorent le climat créé par les relations entre le groupe Altrad et la FFR, et ses conséquences sur l'image du rugby français. Les Présidents de clubs souhaitent donc que des règles claires soient fixées afin d'éviter à l'avenir des situations de conflits d'intérêts potentiels, et en appellent au Comité d'éthique et de déontologie du rugby français afin qu'il présente des propositions.

En attendant que ces règles soient définies, les présidents de clubs demandent qu'aucune nouvelle initiative susceptible d'ajouter de la confusion au climat actuel ne soit prise.

A travers cette position, la LNR et les clubs professionnels souhaitent contribuer à ramener la confiance et la sérénité, à un moment important pour le rugby français.

LIGUE  
NATIONALE



RUGBY

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## LES AUTRES POINTS A L'ORDRE DU JOUR

La réunion des Présidents a également abordé d'autres chantiers du Plan Stratégique 2016-2023 comme le projet de réseau de « Player Development Managers » mené avec Provale, la mise en place du programme de responsabilité sociétale (RSE) du rugby professionnel, ainsi que les actions de communication qui accompagneront les temps forts des championnats de TOP 14 et de PRO D2. Ces chantiers feront l'objet de communications spécifiques au fur et à mesure de leur avancement.

**LIGUE NATIONALE DE RUGBY**

**CONTACT PRESSE** : Emmanuelle VARRON

Tél : +33 (0) 1 55 07 87 51

[emmanuelle.varron@lnr.fr](mailto:emmanuelle.varron@lnr.fr) - [www.lnr.fr](http://www.lnr.fr)

